

J U I L L E T 2 0 2 0

le

# Cerf-volant

Bulletin municipal de Saint-Benoît-la-Forêt



## Une nouvelle équipe municipale

En raison de la situation sanitaire extraordinaire de ce début d'année, le conseil municipal (élu en mars) a pris ses fonctions fin mai sous la direction de Didier Guilbault, qui a été réélu pour un troisième mandat, de maire.

L'équipe 2020, qui comptera sur l'implication de neuf nouveaux conseillers, a élu les adjoints et validé les différentes commissions externes et internes, ainsi que leur composition.

**Maire :** Didier Guilbault

**1<sup>er</sup> adjoint :** Jean-Charles Carré

**2<sup>ème</sup> adjoint :** Jean-Michel Cassagne

**3<sup>ème</sup> adjoint :** Catherine Degrave

**4<sup>ème</sup> adjoint :** Roger Aupetit

**Conseillers municipaux :**

Sandra Aupetit - Karine Charrier

René Daudin - Patrick Falourd

Sylvie Jailloux - Marc Letanneaux

Yamina Nunes - Jean-Marie Servant

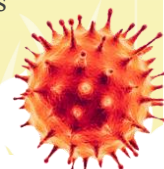
Hubert Tchemenian - Mina Truffert

**Conseillers communautaires :**

Didier Guilbault

Jean-Michel Cassagne

Nous remercions tous nos concitoyens qui nous ont apporté leur confiance.



## Des annulations exceptionnelles !

Avec la crise sanitaire, les conseils municipaux se tiennent à huis clos dans la salle des fêtes de St Benoît, alors qu'ils sont d'habitude ouverts au public. Lors de notre dernière réunion, deux décisions importantes touchant la vie communale ont été prises.

En raison de la situation épidémique et comme dans les communes voisines, nous avons décidé d'annuler le repas des aînés par mesure de sécurité sanitaire.

Le repas républicain du 14 juillet a lui aussi été annulé...

Dans l'immédiat, aucune décision n'a été prise concernant les animations et cérémonies prévues après les vacances de cet été, ou de fin d'année. L'évolution de l'épidémie et les mesures gouvernementales de protection de santé publique nous permettront de nous prononcer pour le retour à une situation de vie normale en septembre prochain. Nous l'espérons.

Bien sûr, nous regrettons ces annulations qui nous empêchent de nous retrouver comme de coutume, mais il en va de la santé de tous !

## Les rendez-vous traditionnels annulés...

**Repas des  
anciens**

**[08 mai 2020]**

Annulé et reporté  
l'année prochaine.

**Repas  
républicain**

**[14 juillet 2020]**

Annulé et reporté  
l'année prochaine.

**Fête de  
la chasse**

**[02 août 2020]**

Annulée et reportée  
l'année prochaine.



## Et si vous participiez à l'avenir du village !

### Partageons nos idées...

Les membres du conseil ont quelques idées pour un développement harmonieux de la commune. Vous en avez vous aussi et nous aimerions les connaître, les partager et peut-être les mettre en place ensemble. Des **activités sportives** existent ou peuvent s'organiser à St Benoît : fitness, pilate, yoga, running, marche nordique, etc... **Manifestez-vous rapidement si vous souhaitez pratiquer l'une d'entre elles à la rentrée.** Vous souhaitez en pratiquer une autre ? Faites-nous le savoir. L'idée d'un **jardin pédagogique participatif** se dessine, aimeriez-vous y participer ? Vous avez besoin d'**assistance pour vos déplacements**, ou vos **démarches numériques** ? Vous avez un **projet**, des **sujets collectifs** qui vous animent, envie de **transmettre votre art ou votre savoir-faire**...



Ces thèmes pourraient être abordés lors d'une réunion publique !

### Dites-nous en plus, participez à notre sondage !

Contactez-nous au (02 47 58 00 11) ou répondez au sondage sur le site internet : [www.saintbenoitlaforet.fr](http://www.saintbenoitlaforet.fr)



### Restons en contact !

Pour vous faciliter l'accès à l'information, une page Facebook communale est en ligne : [www.facebook.com/commune.stbenoit.laforet](http://www.facebook.com/commune.stbenoit.laforet) abonnez-vous pour ne rien rater !

Visitez régulièrement le site internet [www.saintbenoitlaforet.fr](http://www.saintbenoitlaforet.fr) qui diffuse l'actualité communale et contient une multitude d'informations pratiques.

## Travaux en cours...

Après de multiples reports, le chantier d'enfouissement des réseaux d'électricité (moyenne et basse tension) et de télécommunication du **Chatelier** reprend. Cette opération va permettre d'améliorer sensiblement l'aménagement paysager de ce quartier et de sécuriser son alimentation. De plus, un réaménagement des bas côtés sera aussi réalisé à la fin du chantier, qui est en bonne voie.

Le quartier des **Hautes Cours** est lui concerné par la mise en place d'un aménagement routier, de type écluse double, avec trajectoire imposant une circulation alternée. Un plateau ralentisseur "doux" est aussi envisagé et un chemin piétonnier reliant les Hautes Cours au carrefour du Brosseau vient compléter ces travaux, qui seront bientôt terminés.

**Fibre optique** : le chantier prend, à nouveau, quelques mois de retard supplémentaires...

**SAVI** : le chantier de réaménagement et de restauration du ruisseau du centre bourg vient de débuter. Il se terminera en septembre prochain avec la participation des enfants de l'école pour des plantations.



## Petit mémo des bonnes pratiques...

Savez-vous qu'un arrêté préfectoral règlemente les travaux sonores de jardinage et de bricolage ? Ces travaux sont tolérés les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



La vitesse de circulation est limitée à 30 ou 50 km/h sur une majorité des routes communales. Les dépassements de vitesse sont trop fréquents et la sécurité de tous est notre priorité.

Des contrôles seront effectués par la Police Municipale et la Gendarmerie pour limiter ces infractions !..



Un arrêté préfectoral interdit le brûlage des déchets verts. Aujourd'hui 80% des incendies sont déclenchés à moins de 50 mètres des habitations. Savez-vous que brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement ?



**Le non respect de ces réglementations vous expose à une visite de la Police Municipale !**